

**Lettre ouverte des organisations nationales adressée à
Son Excellence Monsieur le Président de la
République Démocratique du Congo
sur l'arrestation de Bosco NTAGANDA**

Son Excellence le Président Joseph Kabila Kabange
Gombe, Kinshasa
République démocratique du Congo

Avec nos hommages les plus déférents

Goma, le 19 février 2009

Votre Excellence,

Nous, représentants de 51 ONG congolaises à l'est de la RDC, avons l'honneur de nous adresser à votre Excellence pour lancer un cri d'alarme.

Etant donné qu'il n'existe pas de sécurité et de paix durables sans justice, nous vous exhortons à respecter vos engagements internationaux et livrer le criminel de guerre Bosco Ntaganda à La Haye, où il est recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre commis dans le district de l'Ituri à l'Est de la République Démocratique du Congo entre 2002-2003.

Au moment où nous nous attendions à l'arrestation de Bosco Ntaganda car le moment est opportun, nous sommes surpris qu'il est impliqué dans des opérations militaires conjointes avec les armées congolaises et rwandaises à l'Est de la RDC, et qu'il y occuperait de hautes responsabilités.

Ce serait une insulte à la justice qu'une personne recherchée par elle soit impliquée dans les opérations militaires à l'Est de la RDC. Ce serait aussi une insulte à l'égard des victimes si leurs bourreaux d'hier soient maintenant leurs protecteurs aujourd'hui.

En effet, en dehors de crimes commis par Ntaganda en Ituri, il lui est reproché aussi d'avoir perpétré d'autres crimes au Nord Kivu dernièrement pendant qu'il exerçait les fonctions de Chef d'Etat-major militaire pour le Congrès National pour la Défense du peuple (CNDP).

Nous avons encore, Excellence Monsieur le Président de la République, la mémoire fraîche des crimes contre l'humanité perpétrés à grande échelle par les troupes CNDP sous le commandement de Bosco Ntaganda à Kiwanja où plus de 150 de nos frères, sœurs, mères, pères et enfants ont été lâchement tués comme des bêtes de somme par ses troupes.

Et en Ituri, nous ne pouvons pas oublier le malheur que Bosco Ntaganda nous a causé pendant plusieurs années, en massacrant des milliers des personnes d'Ituri

sans pitié et sans sens d'humanité. Nous sommes porteurs de cicatrices indélébiles. Nous devons honorer les mémoires des gens que nous avons perdus en disant jamais encore des tueries et en envoyant un signal fort pour que ceux qui sont coupables de tels crimes soient jugés. Il faut que les générations à venir sachent non seulement que nous avons souffert, mais aussi que nous avons agi pour mettre fin à la souffrance en luttant pour une justice équitable.

Nous pensons, Excellence Monsieur le Président, que des crimes pareils méritent d'être châtiés de façon exemplaire comme l'avait déclaré à La Haye le Ministre congolais de la Justice lors de la septième Assemblée des Etats parties au Statuts de la CPI. Placer les auteurs de ces crimes à des positions de responsabilité dans l'armée, et même dans l'administration, serait une façon de se moquer de la pauvre population qui a déjà trop souffert et qui attend votre protection.

Nous sommes informés que beaucoup d'autorités tant militaires, administratives, politiques, que judiciaires éprises de paix ne soutiennent pas l'approche visant à promouvoir les criminels. Elles sont frustrées autant que nous le sommes. Et nous attendons tous votre implication dans la démarche vers l'éradication totale de l'impunité en RD Congo.

C'est une occasion d'or pour vous, Excellence Monsieur le Président, de prouver que vous liez la parole à l'acte et que vous êtes véritablement la personne sur qui notre population peut compter et continuer à faire confiance pour ramener la paix à l'Est de la République démocratique du Congo et restaurer la justice.

Faciliter l'arrestation de Bosco Ntaganda et son transfert à La Haye, et aussi la traduction en justice de Laurent Nkunda de façon juste et équitable pour les crimes commis par les troupes sous son commandement, va donner un signal fort aux autres combattants qui auraient l'intention de commettre des crimes graves et ce serait, nous le pensons, le début de la "fin de la récréation".

Nous savons que la RD Congo est Etat partie au Statut de Rome qui a établi la CPI et à ce titre, elle a l'obligation de faciliter le travail de la cour, notamment en recherchant, arrêtant et transférant les suspects identifiés par la CPI. Nous saluons déjà le niveau de coopération de la RDC avec la CPI et nous vous invitons à mériter encore une fois l'estime des victimes et de tous ceux qui luttent contre l'impunité des crimes graves en poursuivant cette coopération inconditionnelle.

Comme ONG congolaises, nous étions fières que notre pays ait envoyé des criminels de guerre à La Haye, soutenant ainsi la justice internationale. Cela nous donnait l'espoir que nous allions au bout de nos terribles souffrances et que le sang de nos frères et sœurs serait vengé. Nous avons demandé plusieurs fois que la CPI commence ses enquêtes dans les provinces des deux Kivus et nous étions très heureux quand la cour a annoncé qu'elle allait le faire. Mais si Bosco Ntaganda n'est pas arrêté, sur quels espoirs pourrions-nous nous fonder pour croire que ceux qui ont massacré nos frères et concitoyens des Kivus seront arrêtés ? Pouvons-nous nous fier à notre système judiciaire déjà corrompu ? S'il est vrai que seule la justice internationale peut nous aider, pourquoi ne pas l'aider à faire son travail en continuant à lui livrer les criminels recherchés par la CPI ?

Excellence Monsieur le Président, nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous voudriez bien porter à notre message qui constitue pour nous un cri d'alarme.

Veillez agréer, Excellence, nos salutations distinguées.

Une Coalition de 51 ONG Congolaises à l'est de la RDC :

1. ACPD
2. Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme a Shabunda (ACADHOSHA)
3. Action Sociale pour la Paix et le Développement (ASPD)
4. AFEMEDI
5. AJPD (Africa Justice Peace and Development)
6. ALCM
7. Ami-Kivu
8. ANAMAD
9. BADES
10. Centre d'Appui pour le Développement Rural Communautaire (CADERCO)
11. Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme (CREDDHO)
12. Centre d'Etudes et de Recherche en Education de Base pour le Développement Intégré (CEREBA)
13. Centre Pelican (Ituri)
14. CIPSOPA
15. Coalition de la RDC pour la Cour Pénal Internationale (CPI)
16. CODHOP
17. Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa au Nord-Kivu (COJESKI/Nord Kivu)
18. Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement (CRONGD)
19. FELEMA
20. GAIDER
21. GAM
22. Group d'Etudes et d'Actions Pour un Développement Bien Défini (GEAD)
23. Groupe de Voix de Sans Voix (GVSV)
24. Hommes solidaires pour le développement (HSD/UJRSD)
25. Human Dignity in the World (HDW)
26. Institut René Cassin
27. ISDR Grands Lacs Kiwanja
28. Justice Plus (Ituri)
29. La Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles (SFVS)
30. Le Centre de promotion socio sanitaire (CEPROSSAN)
31. Le Centre pour la Paix et les Droits de l'Homme - Peace and Human Rights Center (CPDH-PHRC)
32. Ligue pour la Solidarité Congolaise
33. LINAJEUN-RDC
34. PAL
35. PAMI
36. PAPH
37. Promotion de la Démocratie et Protection des Droits Humains (PDH)

38. Promotion et Appui aux Initiatives Féminines (PAIF)
39. Réseau Congolais d'Actions sur les Armes Légères et le Petit Calibre (RECAAL)
40. Réseau d'Organisations des Droits Humains, d'Education Civique et de Paix (RODHECIP)
41. Réseau Provincial des ONG de Droits de l'Homme - Nord Kivu (REPRODHOC-NK)
42. SAMS-Congo
43. SIDE
44. Société Civile Kiwanja
45. Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI)
46. Solidarité pour la Promotion sociale et la Paix (SOPROP)
47. SYLAM
48. UCODE
49. UCOOPANOKI
50. UFEMCO
51. UWAKI

- Cc :
- Honorable Léon Kengo Wa Dondo, Président du Sénat,
 - Honorable Vital Kamerhe, Président de l'Assemblée Nationale,
 - Son Excellence Adolphe Muzito, Premier Ministre,
 - Son Excellence Charles Mwando Simba, Ministre de la défense,
 - Son Excellence Luzolo Bambi Lessa, Ministre de la Justice,
 - Son Excellence Upio Kakura, Ministre des Droits Humains,
 - Monsieur Alan Doss, le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies en RDC
 - Général John Numbi, Inspecteur Général de la police Nationale Congolaise,
 - Son Excellence Monsieur le Gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku
 - Son Excellence Monsieur le Gouverneur du Sud-Kivu, Louis Léonce Cirimwami Muderhwa
 - Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province Orientale, Autsai Asenga Medard